

Sion, 22.02.2021/AS/caa

20210210_Levée Mesures Post Vaccination_FR

Communiqué de presse

Les EMS soutiennent les apprentis cuisinier

Les établissements valaisans se mobilisent pour permettre aux jeunes en fin de formation de continuer à pratiquer.

Le Conseil fédéral a annoncé jeudi dernier la prolongation de la fermeture des restaurants.

Conséquence : les apprentis cuisinier de ces établissements ne peuvent continuer à pratiquer, pour certains, à quelques mois des examens finaux.

Par l'entremise de l'Association valaisanne des EMS (AVALEMS) les établissements médico-sociaux volontaires annoncent leur disponibilité à accueillir des apprentis cuisinier en fin de formation, de manière à leur permettre d'acquérir la pratique nécessaire à leur apprentissage.

Hôtel & Gastro formation Valais relaie ensuite ces offres aux apprentis cuisinier en fin de formation et propose un modèle de convention tripartite pour l'organisation des stages.

Quelques jours après la communication de ce projet, une dizaine de places dans l'ensemble du canton ont été proposées et les établissements intéressés peuvent continuer de s'annoncer auprès de l'AVALEMS.

Les établissements médico-sociaux sont des moteurs économiques régionaux. Les 53 EMS valaisans emploient environ 4'830 personnes et forment 242 apprentis dans les soins mais aussi dans les domaines techniques, administratif et la restauration.

Contacts à disposition de la presse

Stève Delasoie, président de Hôtel et Gastroformation Valais, 079 273 61 40, steve@delasoie-hotels.ch

Arnaud Schaller, directeur de l'AVALEMS, 079 953 20 52, arnaud.schaller@avalems.ch